



CONVENTION de FORMATION SIMPLIFIEE

En application des articles L 6353-2 et L 6353-1 du code du travail, il a été conclu ce qui suit entre :

L'organisme formateur : SOUDAGE TECHNIQUE D'AUVERGNE (S.T.A.)
8, rue de la Chaux Blanche – 63800 COURNON

Et

L'entreprise : LIP LYON TUYAUTERIE/SOUDURE ITN
69, rue Jean Zay 69800 Saint-Priest

ARTICLE 1 – S.T.A. assure l'organisation de l'action de formation pour le personnel salarié de l'entreprise désigné par ses soins

ARTICLE 2 – Les conditions dans lesquelles intervient cette action sont les suivantes :

- a) Nature de l'action de formation conformément à l'article L.6313-1 : Développement et/ou maintien des compétences du salarié
- b) Objectif de la formation (figurent dans la fiche programme en annexe) : SOUDAGE TIG + QS ISO 9606-1
- c) Durée : 11,75 h
- d) Dates : du 12/03/2026 au 13/03/2026
- e) Lieu : STA - 8 rue de la chaux blanche 63800 COURNON D'AUVERGNE
- f) Participant(s) :
 - Mehdi GRABIS
- g) Coût HT : 1 360,00 €
- h) Sanction de formation : Attestation de formation & Certificat de qualification

ARTICLE 3 – En vue de financer l'action désignée ci-dessus, LIP LYON TUYAUTERIE/SOUDURE s'engage à verser à S.T.A, la somme de 1 632,00 € TTC dont 272,00 € représentant le montant de la T.V.A. Ce règlement sera effectué à réception de la facture.

Fait à Cournon le mardi 3 mars 2026

cachet de l'Entreprise
faire précéder la signature de la mention
"Lu et Approuvé"


SARL SOUDAGE TECHNIQUE D'AUVERGNE
8, Rue de la Chaux Blanche
63800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. 04.73.69.85.32 - Fax 04.73.84.37.78